

Rapport RSE Technomade

2024 – 2025



Le mot de la Responsable des ressources humaines

“

Engagés volontairement dans une démarche RSE depuis plusieurs années, nous avons poursuivi nos actions en 2024 et 2025 avec une vision résolument centrée sur l'humain tout en renforçant nos engagements en faveur de l'environnement.

Dans un contexte global bousculé et où il peut être difficile de maintenir ses repères, nous restons convaincus que nous pouvons avoir un impact à notre échelle et restons mobilisés pour les années à venir.

”

Hélène Menneguerre



Qui sommes-nous ?

- 20 ans d'existence
- Expert intégrateur CRM Microsoft Dynamics et ERP Microsoft Business Central
- Equipe de 18 personnes
- 37,5 % de femmes ; 62,5 % d'hommes

Entreprise technologique, Technomade s'inscrit dans une démarche responsable forte, en phase avec ses valeurs humaines qui constituent son identité.

Le respect, la confiance, le partage, l'authenticité, la coopération, l'action, la solidarité nous caractérisent et sont reliés sous notre mantra Sourire – Coopérer- Grandir.

Notre démarche est complètement volontaire et s'articule autour de 3 grands axes :

- 1** Prendre soin de nos équipes
- 2** Préserver notre environnement
- 3** Être un partenaire de confiance pour nos clients

En 2024 et 2025, Technomade a poursuivi sa démarche RSE avec la même **conviction**, la même **énergie** et le même esprit **collectif**. Les actions engagées les années précédentes ont été consolidées, approfondies et enrichies, témoignant d'une volonté constante de progresser de manière responsable et cohérente.

Cette continuité reflète notre engagement durable, fondé sur l'humain, la coopération et l'impact positif. Elle illustre également notre capacité à inscrire la responsabilité sociétale dans le temps long, comme un levier essentiel de sens, de performance et de confiance, au service de nos collaborateurs, de nos clients et de notre environnement.

Sommaire

<i>I. Placer l'humain au cœur de l'entreprise</i>	<i>5</i>
1.1 Organisation et équilibre de vie.....	5
1.2 Diversité	7
1.3 Développement de nos talents.....	8
1.4 Santé, bien-être.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>II. Agir sur la préservation de notre environnement</i>	<i>9</i>
2.1 Sensibilisation des équipes	9
2.2 Gestion des déchets	10
2.3 Gestion du papier	11
2.4 Réduction de la consommation d'énergie	11
<i>III. Être un partenaire de confiance.....</i>	<i>13</i>

I. Placer l'humain au cœur de l'entreprise

1.1 Organisation, équilibre de vie et bien-être

Chez Technomade nous pensons que la performance durable passe avant tout par un cadre de travail sain, attentif et équilibré. Notre management de **proximité** joue un rôle clé : il veille au suivi de la charge de travail, à la clarté des missions et à des échanges réguliers avec chaque collaborateur. Depuis 2021, un rendez-vous trimestriel collaborateur/manager est instauré pour créer un vrai temps de recul, loin du rythme opérationnel.

Convaincus que l'équilibre de vie est essentiel, nous offrons souplesse et flexibilité dans l'organisation du temps de travail : le **télétravail** volontaire deux jours par semaine est en place depuis 2021 et les **horaires variables** introduits en 2023. Ces dispositifs sont directement issues de sondages internes et d'ateliers participatifs. Et lorsque des situations personnelles l'exigent, nous co-construisons des aménagements adaptés.

Notre approche du bien-être est globale : physique, mentale, environnement de travail... tout compte. Nos bureaux, baignés de lumière naturelle au 4e étage de la Cité Numérique, s'étendent autour d'espaces modernes et fonctionnels : open-space, salles de réunion, agora, salle de convivialité, terrasse, vestiaires avec douche... Les jardins entretenus par la Cité Numérique contribuent eux aussi à cette atmosphère apaisante.

Pour limiter les risques liés à la sédentarité, nous équipons chacun de postes ergonomiques (double écran, souris adaptée, casques audio de qualité, swiss balls...) et avons investi en **2024** dans un bureau assis-debout.

En **2025**, constatant que le taux d'absentéisme avait augmenté en 2024 notamment en raison de troubles musculo-squelettiques, nous avons lancé un **cours de sport** hebdomadaire ouvert à tous et qui remporte un franc succès.

Le bien-être mental est tout aussi essentiel. En **2025**, deux **ateliers sur la gestion du stress** ont été proposés à nos collaborateurs.

Suivi de notre taux d'absentéisme :

Année	Taux d'absentéisme
2025	2,71%
2024	12,49%
2023	3,84%

Enfin, le bien-être passe aussi par la qualité du lien collectif. C'est la raison pour laquelle Technomade cultive **la cohésion** : une journée d'équipe à mi-année, une soirée festive en fin d'année et de nombreux moments conviviaux (afterworks, déjeuners, jeux...). Nous veillons à respecter nos engagements et nos **valeurs éco-responsables** pour l'organisation de ces événements (choix de prestataires locaux et si possible eux-mêmes engagés, covoiturage ou train, séminaire « nature ».)



Nous souhaitons poursuivre notre politique consistant à placer l'équilibre de vie, la santé et le bien-être au cœur de notre stratégie RH.

Objectif : offrir à chaque collaborateur un environnement propice à l'épanouissement, à la cohésion et à la réussite collective, tout en restant attentifs aux évolutions et aux besoins de chacun

1.2 Diversité

Pour nous, l'ouverture d'esprit, la diversité de parcours, sont les alliés de notre croissance.

Notre secteur d'activité est encore très majoritairement masculin et nous œuvrons pour tenter de **féminiser** notre effectif. Nous avons par exemple travaillé avec Simplon (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et l'association Social Builder pour recruter des femmes et des personnes éloignées de l'emploi dans le secteur du numérique. Cependant, au gré des mouvements dans l'équipe, la proportion de femmes a diminué dans l'entreprise en 2025.

Evolution de la répartition de l'effectif par sexe

Année	% de femmes	% d'hommes
2025	37,5%	62,5%
2024	43%	57%
2023	44%	56%

Objectif : atteindre une répartition de nos effectifs à 50% de femmes et 50% d'hommes d'ici 2030.

Nos actions portent sur le recrutement mais nous agissons aussi pour **faire découvrir** nos métiers à un **public féminin** (scolaires, étudiantes, femmes en quête d'un nouveau projet...) : en **2024** nous sommes intervenus à la Wide Code School **et en 2025** nous avons accueilli des étudiantes et étudiants de l'école de commerce IDRAC.

Notre engagement porte également sur l'inclusion et notamment sur l'emploi de **personnes en situation de handicap**. Tous nos postes sont ouverts aux travailleurs handicapés. Nous nous appuyons sur plusieurs acteurs pour sensibiliser nos collaborateurs à la question du handicap. En 2024 et 2025 nous avons ainsi participé à l'**Activ'Challenge** organisé par l'Agefiph.

Notre objectif est de créer un **environnement accueillant** pour les travailleurs handicapés, que ce soit pour des collaborateurs qui nous rejoignent ou pour inciter les technomadiens à faire part de leur handicap de manière à faciliter leur quotidien.

1.3 Développement de nos talents

Nous sommes autant attentifs à ce que nos collaborateurs disposent des moyens pour délivrer la meilleure qualité de service à nos clients qu'à ce qu'ils puissent se développer personnellement et **progresser** lors de leur parcours chez Technomade.

Ainsi en 2024 et 2025, afin de renforcer le développement des compétences, nous avons :

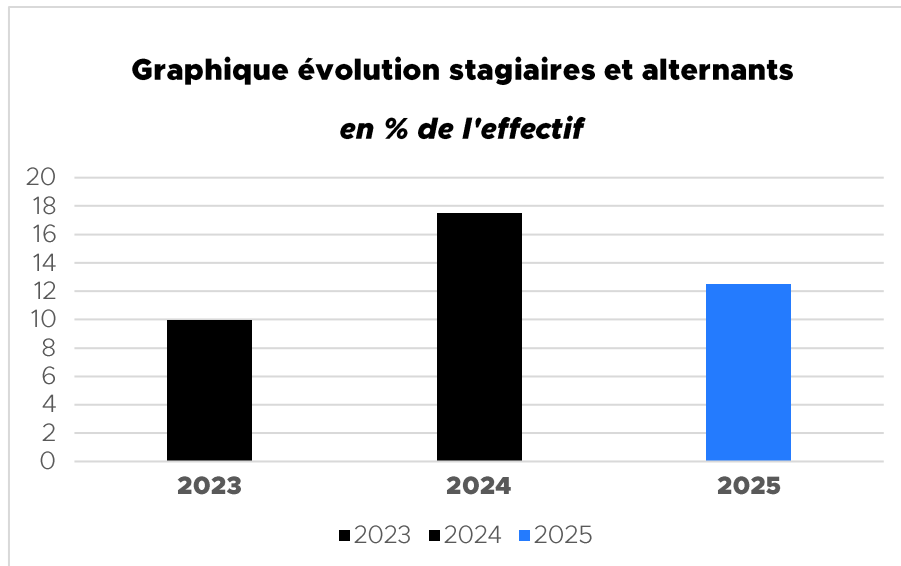
- Fixé des **objectifs** annuels de spécialisation et de diversification en fonction des appétences de chacun ;
- Etabli un budget ambitieux dédié aux actions de formations.

Evolution du nombre d'heures de formation

Année	% salariés formés
2025	87,5% (moyenne de 21h/personne)
2024	100% (moyenne de 21h/personne)
2023	60% (moyenne de 7h/personne)

Objectif : construire des parcours de développement plus personnalisés dès 2026

La **formation des jeunes** nous tient également à cœur. Nous accueillons chaque année des stagiaires élèves de 3^{ème} ou étudiants et des alternants sur nos différents métiers (développeur, consultant, chef de projet, commerce) et les accompagnons pour les faire monter en compétences. En **2024**, nous avons contribué à une journée organisée par **Entreprendre Pour Apprendre** en Nouvelle-Aquitaine auprès de collégiens.



Souhaitant agir plus largement en faveur de la **formation, de la recherche et de l'innovation**, Technomade a choisi en **2025** de faire un **don** financier à la Fondation Bordeaux Université.

II. Agir sur la préservation de notre environnement

Nous agissons pour réduire notre empreinte environnementale de plusieurs manières.

2.1 Sensibilisation des équipes

Afin d'embarquer toute l'équipe dans notre démarche collective et d'améliorer notre impact, nous déployons différentes formes de **sensibilisation aux enjeux** environnementaux.

En **2024** toute l'entreprise s'est réunie pour réaliser une **Fresque du climat**.



Et nous avons décidé tous ensemble de soutenir un **projet de reforestation** en Nouvelle-Aquitaine, avec La Coopérative Carbone de La Rochelle. Cette initiative marque notre volonté d'avoir un **impact territorial**.

2.2 Gestion des déchets et réemploi

Nous appliquons une politique de **limitation des déchets** et privilégions ce qui est réutilisable.

Ainsi nous disposons d'une fontaine à eau et distribuons une gourde à tout nouveau collaborateur ; des mugs et tasses sont à disposition, ce qui permet d'éviter les bouteilles en plastique et les consommables jetables.

Les piles venant alimenter certains de nos équipements sont rechargeables.

Tri et recyclage :

Nos déchets courants (plastiques, papier, carton, cartouche d'encre...) sont triés et recyclés par Bordeaux Métropole. Nous utilisons le composteur mis à disposition par la Cité Numérique.

En **2024**, nous avons fait don de 8 ordinateurs à **Emmaüs Connect** pour qu'ils soient reconditionnés et leur donner une **seconde vie solidaire**.

2.3 Gestion du papier

Compte tenu de notre activité nous consommons peu de papier et utilisons des solutions de **dématérialisation** pour continuer d'en consommer le moins possible.

Fiches de paie dématérialisées : 100%

Titres restaurants et chèques cadeaux sont dématérialisés.

Signature électronique de documents (contrats, bons de commande, comptes-rendus...) Selon tableau de bord DocuSign :

Quantité	2023	2024	2025
Nombre de signatures électronique	211	243	213
Nombre total de pages de papier économisées		23 633	

2.4 Réduction de la consommation d'énergie

Nous suivons notre consommation d'électricité qui est essentiellement liée à l'utilisation de nos appareils informatiques et au système de chauffage/climatisation de nos bureaux.

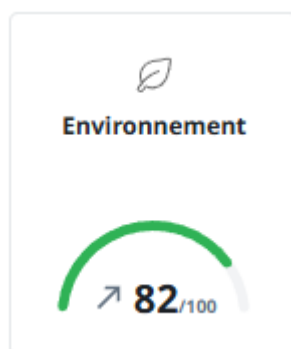
Nous nous améliorons d'année en année depuis 2022 : nous constatons une **diminution de la consommation d'électricité** de 18,68% **entre 2022 et 2025**.

En termes de déplacements professionnels, notre activité et notre équipement informatique nous permettent de limiter nos déplacements. Nous sommes en mesure de mener des ateliers ou des rendez-vous clients à distance. Quand un déplacement est nécessaire, nous privilégions le train dès que les trajets peuvent être effectués en moins de 4 heures par ce mode de transport.

En **2025**, afin de soutenir et d'encourager une mobilité plus « verte » lors du trajet domicile-travail, nous avons mis en place le **Forfait Mobilités Durables**.



Nous avons obtenu une note honorable de 82/100 lors de notre dernière évaluation **Ecovadis** en 2025 pour ce qui concerne l'ensemble de nos politiques et actions en faveur de l'environnement. Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie.



Objectifs : Améliorer nos actions vers une activité numérique responsable et continuer de mesurer notre progression.

III. Être un partenaire de confiance

3.1 Pour nos clients

Notre objectif est de délivrer des prestations de qualité dans un esprit de partenariat plutôt que dans un rapport client-fournisseur. Nous mesurons régulièrement la satisfaction de nos clients. Sur les années 2024 et 2025, les enquêtes que nous menons 2 fois par an ont révélé un score de satisfaction moyen de 4,5/5.

3.2 Pour l'ensemble de nos parties prenantes

Face aux enjeux liés à la cybersécurité et à la protection des données, Technomade entend être un partenaire de confiance pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Cela implique d'informer l'ensemble de nos collaborateurs sur les pratiques de sécurité informatique, les techniques de phishing et les bonnes pratiques en matière de protection des données. Notre approche est de les responsabiliser en leur expliquant les enjeux et en les encourageant à signaler tout comportement suspect.

Une **charte informatique** qui définit les principes de sécurité et de protection devant être respectés par chaque utilisateur du système d'information de l'entreprise doit être respectée.

Cette charte est signée par chaque utilisateur et dès son arrivée dans l'entreprise par chaque collaborateur.

En **2024** nous avons **mis à jour** notre charte pour y intégrer des règles d'utilisation de l'IA générative et sensibiliser à la préservation de la confidentialité et à la protection de la propriété intellectuelle.

100% de nos collaborateurs, quel que soit leur statut, sont **sensibilisés** lors de leur parcours d'intégration à la **protection des données** et aux **risques cyber**. Des sessions de rappel sont effectuées au moins une fois par an ainsi que des simulations d'incident (ex : simulation de campagne de phishing).

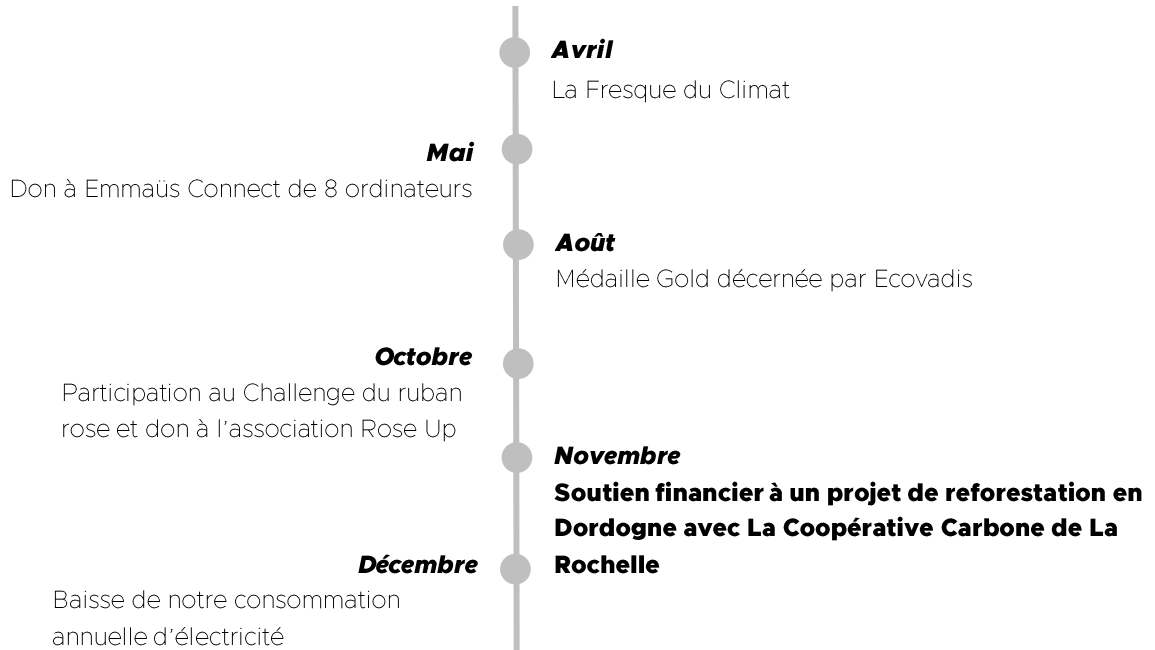
Des mesures de sécurité techniques et organisationnelles sont en place de manière à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles et informations confidentielles. Elles sont communiquées à chaque partie prenante qui en fait la demande.

Nous veillons à ce que nos sous-traitants prennent contractuellement les engagements relatifs à la confidentialité des informations et la protection des données.

Objectif : à partir de 2026, sensibilisation renforcée de nos collaborateurs à l'éthique

Actions marquantes

2024



2025

